



Extraits note de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche – IGESR
Rédigée par : Jérôme GRONDEUX, Béatrice ANGRAND et Jonas ÉRIN

Acquis de la scolarité obligatoire concernant les sept thématiques du SNU

Les divers items du référentiel pour le développement d'une citoyenneté démocratique et engagée sont abordés dans les différentes disciplines, en EMC, dans l'ensemble du parcours citoyen et dans les autres parcours. Il s'agit ici de mettre en avant des connaissances, voire des compétences plus spécifiques qui peuvent être préparées, remobilisées ou approfondies lors du séjour de cohésion du SNU, qui est une première concrétisation du parcours citoyen. Le recensement établi par la mission se veut bref et accessible, il n'est bien sûr pas exhaustif. Il privilégie les acquis attendus à la fin du cycle 4, qui correspond à la classe de troisième (la plupart des volontaires étant en classe de seconde), et indique ici ou là des éléments des programmes du lycée général et technologique et de la voie professionnelle que certains volontaires pourront mobiliser pour le profit commun.

Connaître ces acquis permet également de préciser les attentes vis-à-vis des divers intervenants dans le cadre du séjour de cohésion du SNU.

Activités physiques, sportives et de cohésion

Les programmes du cycle 3 et du cycle 4 d'éducation physique et sportive (EPS) insistent sur des compétences qui seront mobilisées lors des séjours de cohésion :

«- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités

- Respecter, construire et faire respecter règles et règlements.

- Accepter la défaite et gagner avec modestie et simplicité.

- Prendre et assumer des responsabilités au sein d'un collectif pour réaliser un projet ou remplir un contrat.

- Agir avec et pour les autres, en prenant en compte les différences. »

Autonomie, connaissance des services publics, accès aux droits, promotion de la santé

Le lien entre la santé et la citoyenneté est abordé par la problématique des addictions dans les programmes d'EMC, dans les repères annuels de cinquième. Les programmes d'EPS au cycle 4 visent à *« apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière, raisonnée et raisonnable »*.

L'autonomie dans le rapport à l'information est développée par l'EMI, des activités sont menées dans le cadre de la « Semaine de la Presse et des Médias » dans l'école, chaque printemps, et le programme de français de la classe de quatrième comporte le thème *« Informer, s'informer, déformer »*.

L'autonomie se joue aussi dans le rapport au langage : dans le cadre de l'EMC, les élèves sont incités à la culture du *« débat réglé »*; dans le cadre de l'enseignement des langues, ils visent l'indépendance langagière (niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues) dans certaines activités langagières et développent les stratégies afférentes : *« Échanger des informations. - Réagir spontanément. - Exprimer ses sentiments et réagir à des sentiments exprimés. - Reformuler un élément d'une conversation pour quelqu'un qui n'a pas compris »*.

L'EMC comporte toute une dimension de connaissance du droit et certains des volontaires peuvent avoir participé au concours de l'association Initiadroit. Parmi les lycéens, certains ont pu ou pourront suivre, en seconde (option), en première et terminale sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) et dans la voie professionnelle un enseignement d'économie-gestion où le souci du cadre juridique est constant.

En classe de troisième les élèves vivent tous dans le cadre du *« parcours avenir »* une séquence d'observation (dite stage) en milieu professionnel de 5 jours qui peut donner lieu à restitution dans le cadre de l'oral du Brevet des collèges.

Citoyenneté et institutions nationales et européennes

En EMC, dans le cycle 2 (du CP au CE2, les élèves apprennent la devise républicaine et découvrent le premier couplet de la Marseillaise. Ils identifient le drapeau français dès la classe de CP. Au cycle 3, ils abordent en CM1 le contexte de création du drapeau et de la Marseillaise, et reconnaissent le drapeau de l'Union européenne et l'hymne européen (connaissances mobilisées au cycle 4 en classe de 5^e). En CM2, ils apprennent la signification des étoiles sur le drapeau. Ils approfondissent au cycle 4, en quatrième, la notion de citoyenneté. Tout au long de la scolarité, l'EMC permet, à partir de l'étude de situations concrètes, d'identifier les valeurs et principes républicains en jeu. Le principe de laïcité est particulièrement mis en avant en classe de troisième.

Les institutions françaises et européennes sont abordées en lien avec les programmes d'histoire en classe de troisième. Ces derniers comprennent l'étude des institutions de la Cinquième République et celle de *« l'affirmation »* et de la *« mise en œuvre du projet européen »* dans le cadre de l'étude du monde après 1945.

Certains élèves peuvent participer au concours *« Découvrons notre constitution »* organisé par le Conseil constitutionnel.

Culture et patrimoine

Dans le cadre du « [Parcours d'éducation artistique et culturelle](#) », les élèves peuvent participer dès le collège à des actions concernant les « [Arts visuels et le patrimoine](#) » ou le domaine « [histoire et mémoire](#) » ainsi que dans le celui de l'EMI.

Certains élèves participent dans leur scolarité à des concours qui ont des enjeux de mémoire : le Concours national de la résistance et de la déportation, la « [Flamme de l'égalité sur la mémoire et l'esclavage](#) », les « [Petits artistes de la mémoire](#) » qui aux CM1 et CM2 illustrent des parcours de poilus, et les « [Bulles de mémoire](#) » avec création de bandes dessinées sur les conflits contemporains. L'ancrage culturel des programmes de langues vivantes permet d'aborder la culture et le patrimoine français en miroir des cultures et patrimoines des aires culturelles des langues étudiées et de responsabiliser les élèves en tant qu'acteurs sociaux dans le dialogue entre les cultures (« [médiation interculturelle](#) »).

Découverte de l'engagement

La « [culture de l'engagement](#) » fait partie de la culture civique que l'EMC vise à transmettre aux élèves. Dans le cadre du parcours citoyen, ils ont pu également s'engager dans les Conseils de la vie collégienne (CVC) et dans les Conseils de la vie lycéenne (CVL). Depuis 2019, des éco-délégués sont élus par classe en collège et en lycée. Les élèves peuvent être en contact avec des institutions, des associations et participer à des actions collectives. D'autres élèves ont l'opportunité de participer à des débats citoyens ou, généralement en lycée, à un programme intitulé « [Simul'ONU](#) » ce qui participe non seulement de l'appropriation des institutions mais également de l'engagement par le débat contradictoire, voire interculturel autour de valeurs humaines.

Défense, sécurité et résilience nationales

Dans chaque académie, un trinôme académique réunissant un représentant du ministère des armées, un représentant de l'éducation nationale et un représentant de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN) conduisent, outre des actions de formation des enseignants, des actions de sensibilisation des jeunes à la défense sous ses différents aspects.

Les repères annuels de la classe de troisième précisent qu'en EMC « [dans le cadre du parcours de citoyen les élèves acquièrent des connaissances sur la défense et la sécurité nationale, les enjeux et le cadrage des engagements militaires européens et internationaux de la France](#) ». Parallèlement, en histoire-géographie, les deux guerres mondiales et le monde d'après 1945 sont abordés en troisième.

Des classes de défense et de sécurité globales (CDSG) existent non seulement au lycée mais aussi en collège, en partenariat avec une unité relevant des forces de défense et de sécurité.

Développement durable et transition écologique

Cette dimension se retrouvant dans l'ensemble des programmes, on se contentera de mentionner ceux qui l'approfondissent le plus.

En physique-chimie, « [au collège, l'élève devient capable d'expliquer, à un premier niveau d'appropriation, les origines physiques et chimiques des phénomènes généraux liés au développement](#)

durable et au réchauffement climatique, selon la nature des ressources en énergie utilisées pour les activités humaines » (note du Conseil supérieur des programmes sur l'éducation au développement durable).

Les programmes de sciences de la vie et de la terre mettent en place et approfondissent du cycle 2 au cycle 4 une compréhension de la notion d'écosystème aboutissant en cycle 4 à la compréhension du fait que *« les activités humaines peuvent avoir des impacts sur les écosystèmes et donc modifier "leur équilibre" et du fait que "cette modification de l'équilibre d'un ou de plusieurs écosystèmes peut avoir des répercussions positives ou négatives à toutes les échelles, de l'échelle locale à l'échelle planétaire" ». Les élèves connaissent "l'effet de serre" et la modification du climat qu'il entraîne, ainsi que le lien entre l'activité humaine, la montée des risques et la "perte de la biodiversité" »*. Cela est intégré à une réflexion sur le développement durable et la transition écologique.

En géographie, *« Au cycle 4, l'étude de l'environnement se renouvelle et s'enrichit grâce à la mise en perspective offerte par les 17 objectifs du développement durable (ODD) établis par l'ONU ; il s'agit de proposer et de partager un cadre et des domaines de réflexion valides, accessibles et pérennes. »* (CSP). Le programme de géographie de 5e s'appuie en effet explicitement sur les ODD de l'ONU avec en particulier un thème 2 sur les ressources et un thème 3 sur l'environnement, *« du local au global »*.

Tout naturellement, en EMC, au cycle 4, la culture de l'engagement vise à développer chez l'élève *« le sens de la responsabilité par rapport à lui-même et par rapport aux autres, à la nation et à l'environnement (climat, biodiversité...) (...) En particulier, les actions concernant l'éducation au développement durable, au service de la prise de conscience écologique, ont vocation à contribuer à la culture de l'engagement individuel comme collectif, citoyen avant tout, au service du respect et de la protection de l'environnement à toutes les échelles, et à court et moyen termes. »*. Alors que *« la responsabilité du citoyen en tant que consommateur »* figure dans les programmes d'EMC, les programmes d'histoire de troisième recommandent d'étudier une grande conférence intergouvernementale sur les enjeux environnementaux et climatiques.